

pas dépensé, l'une de ces fermes *économise*, dit-elle, sur la fumure de ses terres, absolument comme elle *économise* sur la nourriture de ses bestiaux. — L'autre ferme, au contraire, sachant mieux apprécier les ressources et les besoins de l'époque, a pris pour devise : *Telles fumures, telles récoltes* ; par conséquent elle fume le sol au maximum et le travaille à l'avenant.

Dès lors, deux systèmes à comparer : l'un qui pratique la *parcimonie*, et l'autre la véritable *économie*, celle qui consiste à faire au sol toutes les avances utiles. Quel est, de part et d'autre, le prix de revient de minots de blé ? C'est là ce que nous avons établi par des chiffres puisés à l'école des faits. La leçon, nous le croyons, est saisissante : elle fait voir tout à la fois le mal de notre agriculture et le remède qui, dans les pays à production active, peut guérir ce mal. Et ce qui est vrai pour le blé le sera nécessairement, à plus forte raison, pour les plantes qui ne craignent pas la verse et le luxe foliacé provoqués par les fortes fumures, comme aussi pour les plantes qui, à cause de leurs frais de sarclages, de binages, etc., ne donnent de bénéfices que dans les terres fumées à hautes doses.

1° Il demeure établi que les récoltes sont, jusqu'à une certaine limite, proportionnelles aux engrais mis en terre, comme aussi aux bons labours et aux bonnes cultures.

2° Qu'il y a des *frais fixes* qui ne s'accroissent pas au delà d'une certaine somme, quel que soit l'accroissement de la récolte ; en sorte que tout ce qu'on gagne en excédant de récoltes, par le fait de l'engrais, n'a d'autres frais à solder que ceux qui se rapportent aux frais de récolte, de battage et d'excédant de fumure. En d'autres termes, il faut les mêmes *frais fixes* de semence, de labour, de loyer, pour obtenir 20 minots de blé que pour en obtenir 30 d'un arpent de terre. Par conséquent, l'excédant de 10 minots qui vaut, pour le moins, en outre de la valeur de la paille, \$10, constitue un produit qui n'est grevé que de très-faibles frais relativement à ceux qui s'appliquent à la production d'une simple récolte de 20 minots à l'arpent. Qu'on fasse donc un compte à part pour les avances supplémentaires qui portent de 20 à 30 minots le rendement d'un arpent de blé, et l'on verra que ces avances supplémentaires sont, en définitive, celles qui sont placées avec le plus de bénéfices.

3° Que si, en général, les capitaux agricoles rapportent peu, c'est que les avances aux cultures s'arrêtent juste au point où elles commenceraient à produire de gros intérêts, c'est-à-dire où elles ne consisteraient qu'en dépenses d'engrais et en frais de récolte supplémentaire. Etrange contradiction ! on fait les avances qui rapportent peu ; on néglige celles qui seraient les plus productives.

4° Que, pour des produits égaux, la culture qui demande le plus de capital, le plus de terrain, le plus d'intérêt, et qui, pour ce motif, et en dépit de tous les préjugés, mérite au suprême degré le titre de culture dépensière, c'est la culture qui engage le moins de capital par arpent (2), puisque, dépensant \$10 par arpent pour obtenir 15 minots de blé seulement, il faut qu'elle exploite 2 arpents et dépense \$20 pour récolter 30 minots, c'est-à-dire pour obtenir le produit qu'une culture plus rationnelle réalise sur un seul arpent et à raison de \$15.

Quelle leçon dans ces résultats ! et comme la puissance du capital, se manifestant ici dans toute sa supériorité, nous démontre la détestable opération que font plusieurs cultivateurs, lorsque, possédés de l'ambition des grandeurs territoriales, ils prennent des fermes trop fortes pour leurs moyens d'action. Quand donc briserons-nous sur ces errements légués par des époques où la terre n'avait pas assez de valeur pour utiliser de gros capitaux ? Quand donc, pour abaisser le prix de revient des ré-

(2) Il est bien entendu que nous faisons ici des réserves pour les pays où la culture doit être extensive, et réduire, par conséquent, son capital par arpent. Cette question sera, du reste, traitée plus loin.